

Charges (à régler au propriétaire, sauf si stipulé différemment dans la fiche descriptive du gîte)



Dépôt de garantie :

Gîte jusqu'à 7 personnes : 150 €
Gîte de + de 7 personnes : 300 €




Electricité : les prix comprennent :

Forfait 8kwh/ jour soit **56Kwh/semaine inclus dans le prix.**
0.12 € /Kwh supplémentaire en cas de dépassement



Chauffage : Facturé à partir d'un relevé de compteur.

Si absence de compteur :
gîte 2/3 pers (1ch) : 6 €/jour gîte 7/8 pers : 12 €/jour
gîte 3/4 pers (2 ch.) : 8 €/jour gîte 9 pers et + : 14 €/jour
gîte 5/6 pers : 10 €/jour

Certains gîtes offrent la formule « chauffage compris ». Ils sont identifiés par : 



Bois : De 40 à 60 € le stère (environ 1m3) 1 flambée/semaine incluse dans le prix.



Lave-linge : S'il est payant (cf descriptif) :

2 lessives gratuites, 3€ maxi par lessive supplémentaire



Personne supplémentaire :

Le propriétaire peut refuser un dépassement de capacité ou vous demander un supplément.

(prix semaine divisé par la capacité du gîte)

(prix/jour : prix divisé par la capacité du gîte et divisé par 7)

Les enfants de - de 2 ans comptent en personnes supplémentaires à compter du 2^{ème} enfant.



Location de linge de maison (sauf si inclus

dans les prestations indiquées dans le descriptif)

(prévenir les propriétaires impérativement avant le séjour)

Draps : 9 €/lit
Linge de toilette : 7 €/pers
(1 drap de bain + 2 serviettes + 2 gants)



Baby-sitting :

Indiqué dans le descriptif si proposé
(modalités à voir avec propriétaire)



Téléphone : Toujours en service payant

Carte France Télécom : se munir d'une carte auprès de votre agence.

Téléphone portable : si le propriétaire vous confie son portable, il est en droit de demander une caution supplémentaire



Ménage :

Il est à faire par vos soins avant le départ du gîte.

Le propriétaire peut s'en charger aux tarifs suivants :

gîte jusqu'à 6 pers : 40€
gîte 7 à 10 pers : 50€
au-delà de 10 pers : 80€



Animal

Présence du logo = propriétaire accepte gratuitement un animal.

Pour plus d'un animal, l'accord du propriétaire est indispensable.



Taxe de séjour :

Taxe perçue par le propriétaire pour le compte de certaines communes.

De 0.15 à 1 €/jour/personne (selon les communes)

Divers

Passeport vacances : C'est un livret gratuit, remis par le propriétaire à votre arrivée, qui vous donne droit à de nombreuses réductions (musées, parcs de loisirs, traversées maritimes, ...). Pensez à le demander !

Votre appréciation : si vous souhaitez nous faire part de vos impressions après votre séjour, :
www.gites-finistere.com/appreciation

Réclamations : Si vous avez une réclamation à formuler, faites-le après votre arrivée, dans un délai de 3 jours si elle concerne le descriptif ou l'état des lieux, ou de 8 jours pour tout autre problème. Un responsable de notre antenne se déplacera si nécessaire pour constater les faits sur place, en votre présence et celle des propriétaires. Si vous avez des petits problèmes de vaisselle incomplète, d'appareils ménagers défectueux, etc..., merci de contacter le propriétaire avant notre antenne !



